



Telecandidature pole emploi

Par **desbonnet29**, le **24/10/2009** à **11:57**

Bonjour,

J'ai telecandidate sur une offre pole emploi dans l'oise, habitant dans le finistère et mobile national , j'ai fait l'objet d'un refus au motif

' n' habite pas sur place' alors qu'il n'y avait aucune exigence a ce niveau sur l'annonce.

J'estime être lésé au titre d'une discrimination sur ma situation de famille .

Qu'en pensez vous?

D'avance merci